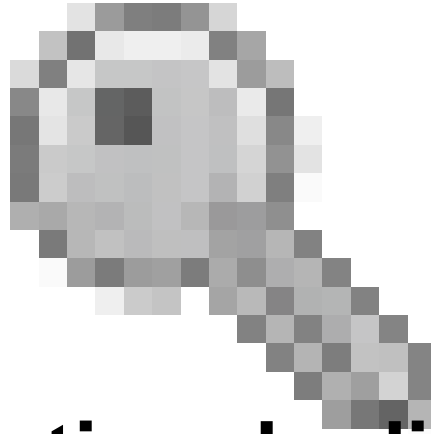


<https://clg-jean-emond-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article204>



Présentation du dispositif U.L.I.S.

- Pédagogie - U.L.I.S. -

Date de mise en ligne : dimanche 30 décembre 2012

Date de parution : 2012

Copyright © Collège Jean Emond de VENDÔME - Tous droits réservés

Présentation du dispositif U.L.I.S.

Ouverte en septembre 2011, l'U.L.I.S. (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) du collège de Jean Emond accueille des collégiens âgés entre 11 et 15 ans présentant des troubles des fonctions cognitives.

Ces élèves ont été orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Dans ce dispositif qui n'est pas une classe, l'organisation de la scolarité et les enseignements sont adaptés à chaque élève. Ces élèves peuvent suivre des cours avec les autres collégiens en fonction de leurs capacités, leurs compétences et leurs classes d'âges (ce sont des inclusions), et en fonction de leurs projets personnalisés de scolarisation qui fixent pour chaque élève, les objectifs à atteindre à partir de leurs potentialités et de leurs besoins.

Ces projets sont établis en collaboration avec une équipe de suivi de scolarité (ESS) et font l'objet de révisions régulières lors de réunions de coordination et de synthèse...

Une AVS (auxiliaire de vie scolaire) est affectée à l'ULIS pour accompagner les élèves au quotidien (en inclusion ou dans le dispositif...).

Le dispositif doit être un lieu où l'on réussit par la mise en confiance, l'écoute, par la prise de responsabilités...

Les élèves de l'ULIS sont concernés par toutes les activités proposées aux collégiens : la fréquentation du CDI, les initiatives citoyennes (Attestation Scolaire de Sécurité Routière), l'élection des délégués de classe, les sorties dans le cadre « collèges au cinéma », ou autres sorties / voyages en fonction de leurs inclusions (Paris, voyage au ski ...)...